

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

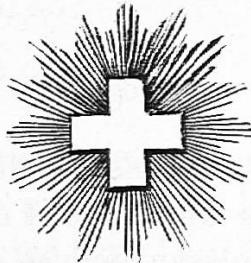
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N^o 5



LAUSANNE

5 Février 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Question d'hygiène scolaire. — Souscription en faveur des orphelins serbes. — Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Géographie locale. — Rédaction. — Grammaire. — Orthographe. — Comptabilité. — A l'école complémentaire.*

QUESTION D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Il est incontestable que les pouvoirs publics s'occupent d'une façon très suivie de tout ce qui a rapport à l'hygiène scolaire. Nos Départements de l'Instruction publique romands, en particulier, vouent tous leurs soins à la santé des écoliers : bâtiments et classes modèles, mobilier perfectionné, douches, policlinique scolaire gratuite, inspection sanitaire des écoliers, visite par des spécialistes pour les yeux, les oreilles et le nez, établissement d'un carnet sanitaire de chaque écolier, dispositions prophylactiques très sérieuses. A Genève, tout dernièrement encore, le Service d'inspection sanitaire des écoles a été rattaché au Département de l'Instruction publique. A l'instar de Lausanne, il va être créé un service d'infirmières scolaires ; bref, comme on le voit, de grands progrès ont été accomplis dans ce domaine pendant ces dernières années. Il y a cependant une question d'hygiène scolaire qui ne nous paraît pas avoir été étudiée jusqu'ici et qui a, estimons-nous, une énorme importance. Nous voulons parler de la contagion de diverses maladies graves par les manuels et les livres de bibliothèques scolaires.

M. le Dr H. Christiani, professeur à l'Université de Genève et chef du Service d'hygiène du canton de Genève, a publié en 1906 une brochure importante sur « le bacille de la diphtérie et le matériel scolaire ». Dans ce savant travail très documenté, M. le Dr prof. Christiani a démontré que le fait d'avoir des crayons spéciaux,

bien taillés, destinés aux leçons de dessin, récoltés à la fin de chaque séance, mis dans une boîte et distribués de nouveau à la leçon suivante était un puissant moyen de contagion.

Il résulte des nombreuses expériences scientifiques faites par le Dr prof. Christiani qu'un crayon qui a été humecté par une personne ayant des bacilles diphtériques dans la salive, peut transmettre ce germe à une autre personne qui le mettrait en contact avec sa bouche; cette transmission peut encore avoir lieu *quinze, vingt-sept et quarante deux jours après que le crayon ait été contaminé.*

A la suite du travail de M. le Dr Christiani, le Département de l'Instruction publique du canton de Genève s'est ému et dès 1909, sauf erreur, il a introduit dans nos écoles un plumier simple, solide et pratique distribué à chaque élève à son entrée dans la 1^{re} classe primaire et qui le suit pendant toute sa scolarité. Ce plumier est assez grand pour contenir tout le matériel destiné à écrire et à dessiner.

Cette question spéciale, lancée, il est vrai, par un spécialiste des plus compétents, a été vite résolue: cela est très bien, mais rien n'a été fait encore, croyons-nous, au sujet des manuels scolaires qui passent de mains en mains, tachés, souillés, surtout dans les classes des degrés inférieurs, et des livres de bibliothèques scolaires très souvent malpropres et sûrement contaminés.

Que se passe-t-il, à Genève du moins ?

Une partie des manuels distribués au début de l'année scolaire sont restitués au maître au moment des vacances et, en général, lorsque leur état de conservation le permet, sont utilisés l'année suivante. Il y aurait lieu, nous semble-t-il, de s'inquiéter, au point de vue hygiénique, des conditions de propreté de ces livres usagés, avant leur nouvelle distribution.

La *Revue suisse d'hygiène scolaire et de protection de l'enfance*, dans son numéro de janvier 1915, a reproduit en allemand l'exposé du Dr Wiener au congrès de la tuberculose de Leipzig. Il nous a paru intéressant de traduire et de résumer ici cet article qui a comme titre: « Des livres de bibliothèques comme source de contagion de la tuberculose ».

En toussant, en éternuant, même en parlant, une quantité de petites gouttes et bulles minuscules, à peine visibles à l'œil nu sont répandues par l'homme dans l'atmosphère. Si ces gouttelettes proviennent d'un poitrinaire, atteint de tuberculose prononcée, et dont le crachat contient des bacilles tuberculeux, un grand nombre de ces bacilles seront nécessairement contenus dans ces bulles. Il est inévitable qu'en lisant un livre une partie de ces gouttelettes tombe sur les feuillets, surtout si le malade tousse. Ces livres peuvent donc devenir un moyen de propagation de la tuberculose qui n'est pas à dédaigner. Les agents d'autres maladies infectieuses comme la diphtérie, la scarlatine, la rougeole, la petite vérole, etc., peuvent aussi être, d'une façon ou d'une autre, transmis sur les livres surtout en considérant le fait, d'ailleurs inappétissant au plus haut degré, de mouiller le doigt en tournant les pages.

A quel point nos livres de bibliothèques peuvent-ils être considérés comme une source de contagion de la tuberculose et comment pouvons-nous réagir contre le mal ?

Les livres des bibliothèques de sociétés, des bibliothèques publiques, plus généralement des bibliothèques circulantes, dont la reliure et les feuillets sont souvent raides de malpropreté, doivent être refusés tout court par le public. Il en est autrement des livres d'une apparence irrépréhensibles, mais qui peuvent cependant avoir été en contact avec des agents de maladies contagieuses. Cette sorte de livres donne à réfléchir et il est fort probable qu'une grande partie des livres de nos bibliothèques publiques abritent des bacilles tuberculeux. Des expériences ont été faites et il a été prouvé que ces bacilles se trouvaient surtout dans la souillure des bords et des coins des pages, ce qui prouve que, plus encore que par la toux et l'éternuement, les livres ont été infectés par les doigts mouillés en tournant les pages.

Pour réagir d'une façon efficace contre la propagation de la tuberculose, il est donc d'une nécessité absolue d'avertir le public par des affiches dans les salles de bibliothèques, par des avis à apposer dans les catalogues, sur les bulletins d'inscription et les livres eux-mêmes, du grand danger qui résulte, pour la santé générale, de la mauvaise habitude de mouiller le doigt en tournant les pages.

Il convient d'indiquer aussi qu'il est d'une grande importance de se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir touché un livre beaucoup lu.

Ces mesures sont avant tout d'une grande portée pour les bibliothèques d'écoliers.

Les enfants ont, comme on le sait, une plus grande prédisposition de contagion pour les maladies infectieuses que les adultes.

D'une façon générale, de vieux livres malpropres ne devraient pas être délivrés. Aucun livre ne devrait être prêté à des familles parmi lesquelles vit une personne atteinte de tuberculose prononcée. Mais l'exécution de cette dernière mesure pouvant rencontrer certaines difficultés, *il est vivement à désirer que les livres soient désinfectés après chaque usage. Le meilleur procédé est la désinfection par l'air chaud. »*

Voilà cet intéressant article. Ce qu'il y est dit quant aux livres de bibliothèques, peut s'appliquer évidemment aux manuels scolaires. Il nous semble que l'étude accélérée de cette question devrait être entreprise par nos Autorités scolaires ; il y va de la santé des futures générations et aucun sacrifice pécuniaire ne saurait faire retarder la solution radicale qui s'impose.

Comme le dit si bien M. le Dr prof. Christini dans le travail cité :

« Lorsque l'enfant contracte une maladie, qui lui est transmise en jouant, par un de ses camarades, les parents seuls en sont responsables, mais lorsque cette maladie lui est transmise à l'école, obligatoire de par la loi, et à la suite d'une insuffisance de mesures prophylactiques, c'est l'Etat ou la Commune qui sont moralement responsables ; tout danger évitable, fût-il minime ou même hypothétique, doit préoccuper les autorités. »

CHARLES-H. WEBER.

Souscription en faveur des orphelins serbes.

Quatrième liste.

Ecole (et personnel) : Lausanne, St-Roch, cl. Ménagère a² fr. 10,30 ; Ecoles normales, maîtres et élèves et classes d'application, Lausanne, fr. 144,50 ; Renens, fr. 112 ; Tramelan (C. Béguelin et classe), fr. 12 ; Moudon, cl. A. Pache, fr. 18 ; Bas des Bioux, 2 cl. fr. 28 ; Bugnaux, fr. 18 ; Pully, fr. 107,40 ; La Serraz, prim. sup. fr. 73,30 ; Le Lieu, 1^{re} et 2^e cl. fr. 25 ; Le Pout, fr. 63 ; Cormoret, prim. sup. fr. 13,50 ; Brévine, La Châtagne, fr. 10 ;

Rolle, 2^e cl. prim. fr. 14 ; Rolle, 4^e fr. 2,70 ; Les Posses, r. 9,50 ; Fenalet, fr. 9,60 ; Valeyres s. Montagny, cl. enf. fr. 5 ; Epautheyres, fr. 9 ; Vevey, 6^e cl. prim. filles, fr. 8,40 ; Corsier, 3^e et 4^e fr. 26,50 ; Nonfoux, fr. 6 ; Corcelles s. Chavornay, (Arbre de Noël) fr. 6,90 ; Brévine, Bois-de-l'Halle, fr. 10 ; Martherenges, fr. 10 ; Treytorrens, fr. 23 ; Yens, fr. 37 ; Vufflens-la-Ville, fr. 50 ; Bougy-Villars, 2^e cl. fr. 6 ; Les Bayards, fr. 34 ; Villars-le-Grand, fr. 23 ; Baulmes, 1^{er} fr. 15 ; 3^e fr. 15 ; cl. enf. fr. 4 ; Montcherand, 1^{er} cl. fr. 15 ; Missy, fr. 17,25 ; Gryon, les 3 cl. fr. 32,75 ; Commugny, fr. 22,25 ; Vevey, 1^{re} cl. prim. filles, fr. 10 ; Chavannes-le-Veyron, fr. 19 ; St-Bonnet (Bursinel-Dully,) fr. 80,10 ; Bottens, réf. et quelques amis, fr. 21,10 ; La Mauguettaz, fr. 13,50 ; Villars-Bramard, fr. 16 ; L'Auberson, 1^{re} et 2^e fr. 16, 75 ; Corcelles s. Payerne, fr. 8 ; Cottens, fr. 11 ; Vuibroye, fr. 10 ; Versoix, ec. sec. fr. 13,40 ; Baulmes, 4^e cl. m. fr. 13 ; Grandvaux-village, fr. 25 ; Curtilles, 1^{re} cl. fr. 26,25 ; Molondin, fr. 18,50 ; Champagne, fr. 35 : Anonyme Chailly, fr. 4 ; Lausanne, Beaulieu 6 c. g. 2^e envoi fr. 1,30 ; St-Roch, 4 a. g. fr. 10 ; Ouchy, de 17 classes fr. 176. *Montant de la liste précédente, fr. 1375,90. Total au 31 janvier 1916, fr. 2950,65.*

Erratum : Cernier, fr. 65,75 au lieu de fr. 62,75.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **A propos d'un pensum exagéré.** Différents journaux vaudois et neuchâtelois ont publié dernièrement l'entrefilet suivant, adressé à l'un de nos quotidiens par un père de famille.

« Onze élèves d'une classe de mon village ayant fait du tapage en classe, ont reçu, comme pensum, l'ordre de copier 300 fois un article du règlement scolaire comprenant sept bonnes lignes. Cela fait 2100 lignes à écrire, soit plus de deux cahiers ; en comptant trois minutes pour chaque article, cela fait 15 heures à prendre en dehors du travail habituel, sur le temps que l'enfant doit à ses parents, sur son sommeil, sur sa santé. Les élèves sont coupables. Mais peut-être n'étaient-ils pas suffisamment surveillés. »

Nous sommes d'accord avec ce père de famille pour reconnaître que ce pensum est singulièrement exagéré et que la punition est loin d'être en rapport avec la faute commise. Le maître s'est évidemment trompé et a dépassé sa pensée lorsqu'il a prononcé ce verdict. Mais, où nous ne sommes plus d'accord avec ce chef de famille, c'est lorsqu'il s'adresse à la presse pour se plaindre de l'instituteur de son village et pour lui reprocher sa façon de punir. N'aurait-il pas beaucoup mieux fait d'aller directement vers le maître en question et de lui dire gentiment : « Monsieur, ne vous êtes-vous pas peut-être trompé en punissant les enfants de telle façon ? » L'instituteur aurait reconnu son erreur ; il aurait cherché le moyen de la réparer et l'affaire était liquidée, sans que toute la Suisse romande en fût informée.

L. G.

NEUCHATEL. — **† Urbain Clerc** (1850-1916). Les Ecoles du Locle viennent de perdre en la personne de M. Clerc le doyen des membres du corps enseignant primaire de la localité, décédé le 22 janvier 1916 après quelques mois de maladie succédant à 47 années d'activité pédagogique.

Les autorités scolaires, ses collègues et amis, ses écoliers, les représentants des sociétés dont il a fait partie, ont tenu à honorer la mémoire de ce digne homme dans une imposante cérémonie funèbre.

M. Clerc laisse le souvenir d'un homme de paix, de devoir, de volonté.

Homme de paix, il ne laisse après lui que souvenirs émus parmi les nombreux élèves qu'il a instruits, aimés dans sa longue carrière, et parmi ses collègues et ceux qui l'ont connu.

Homme de devoir, il n'a jamais eu d'autre ligne de conduite que celle du devoir strict et consciencieux. Jour après jour, on le vit fidèle, se rendre à sa classe pour accomplir une tâche souvent ingrate mais toujours bienfaisante.

Homme de volonté, il sut lutter dans sa vie, d'une lutte vivifiante et remporter la victoire.

Ce digne éducateur, probe et modeste est tombé au champ d'honneur, non au champ du carnage, mais au seul qui mérite ce nom, celui du travail, du dévouement à ses semblables.

Il a bien mérité la couronne qui a été déposée sur son tombeau, la couronne de la Reconnaissance!

Communiqué par H.-L. G.

C. B.

** — **Section de La Chaux-de-Fonds.** — Cette section a eu une assemblée générale, le 24 décembre 1915, dans laquelle M. Zwahlen, instituteur, a présenté un rapport fort intéressant sur l'enseignement de l'*instruction civique*. M. Louis Häggerli, professeur de chant à Neuchâtel, a donné une conférence sur l'*enseignement du chant à l'école primaire*, conférence qu'il avait déjà donnée en quatre séances à Neuchâtel et où il s'est révélé un praticien avisé et un pédagogue averti. Une vive discussion s'est ensuite engagée entre M. Pantillon, professeur de chant à La Chaux-de-Fonds, et quelques-uns de ses élèves, d'une part, et M. Häggerli, ancien élève de Jaques-Dalcroze, d'autre part, au sujet de la méthode de gymnastique rythmique de Jaques-Dalcroze. Si la discussion fut parfois un peu trop personnelle, elle n'en fut pas moins fort intéressante.

La Société a rendu un hommage, combien mérité, à Mlle Marie Huguenin, qui fêtait ses cinquante ans de services (et dont l'*Educateur* a déjà parlé) à laquelle il fut offert une magnifique jardinière fleurie.

Le jeudi 6 janvier, la Société a donné, au théâtre de La Chaux-de-Fonds, une *brillante représentation*, dont le succès fut tel qu'elle dut être répétée. Comme programme : *Les Femmes savantes*, de Molière, et *On ne badine pas avec l'amour*, de Musset.

Le bénéfice de ces soirées sera consacré à des œuvres scolaires de bienfaisance. Bravo! les collègues de La Chaux-de-Fonds.

H.-L. G

JURA BERNOIS. — **Examens du brevet primaire.** — Ils auront lieu à Porrentruy, les 13 et 14 mars, pour les épreuves écrites, et les 27 et 28 mars, pour les épreuves orales.

** **Société pédagogique jurassienne.** — Le comité général et le comité central se sont réunis, le 23 janvier dernier, à Tavaux. Tous les districts, sauf Delémont, Porrentruy et Franches-Montagnes, étaient représentés.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté sans observation.

Le président, M. Albert Baumgartner, instituteur à Bienne, rappelle la mémoire du Dr Gobat, ancien directeur de l'instruction publique, enlevé par la mort depuis la dernière séance. Il ajoute à ce souvenir ceux des professeurs de l'école normale de Porrentruy, MM. César et Billieux, enlevés brusquement à l'affection de leurs amis.

La question obligatoire, dont les rapporteurs généraux sont MM. Reusser et Villeneuve, maîtres secondaires à Tavannes, n'a pas encore été traitée dans tous les districts. Il s'agit du *dessin à l'école*; le comité central recommande aux comités de district l'étude de cette question surtout en vue de la révision du plan d'études qui est à l'ordre du jour. Le corps enseignant jurassien devrait avoir à cœur de s'entendre sur les principes à suivre dans l'enseignement de cette branche, car les divergences de méthode et d'opinion font bientôt la règle.

A Neuveville, un instituteur mal renseigné, avait recommandé la création d'un périodique destiné à combattre parmi la jeunesse l'influence des mauvaises lectures. Le comité central a dû se rendre à l'évidence et constater que l'édition d'un journal destiné à la jeunesse scolaire ne pourrait jamais faire ses frais dans le Jura bernois. On cite une revue de ce genre qui a cessé de paraître après avoir absorbé plus de 40 000 fr. Deux éditeurs ont mis pendant une année des abonnements gratuits à la disposition du corps enseignant pour faire connaître *La Fourmi* et le *Jeune Catholique*.

Un grand nombre d'instituteurs n'ont pas même répondu au comité pour le mettre au courant des expériences faites avec ces deux revues.

La question des cotisations à la Société alémanique, à la Société pédagogique de la Suisse romande et à la Société pédagogique jurassienne a donné beaucoup de travail au Comité. Les cotisations à la Société alémanique, soit un franc par an pour le Jura, sont encaissées par les sections de la Société des instituteurs bernois. D'après la dernière entente, la Société bernoise exigera de tous ses membres la cotisation annuelle de 1 fr. 50 prévue par les statuts de la Société alémanique des instituteurs et versera cinquante centimes à la Romande, puisque les Jurassiens sont des privilégiés dans la Société des instituteurs de la Suisse allemande où ils ne payent qu'un franc. Il y a ainsi compensation et entente entre les deux grandes sociétés suisses du corps enseignant.

On sait que la réunion de la Société pédagogique jurassienne a déjà été renvoyée à l'année 1916. Le comité ne peut prendre sur lui de convoquer, cette année, le corps enseignant à Bienne. Les comités décident de renvoyer à la fin des événements actuels la réunion de la Société pédagogique jurassienne et chargent le comité central d'en fixer la date suivant les circonstances.

Le comité central a reçu du *Bern. Lehrerverein* une lettre dans laquelle M. Chappuis, maître de chant à Porrentruy, lui demandait une liste de chants populaires à publier dans un recueil destiné aux écoles de la Suisse romande. Le *Bern. Lehrerverein* a envoyé cette lettre au comité de la Société pédagogique jurassienne, plus au courant de ce qui se passe dans le Jura que le comité de langue allemande. Le comité a transmis la requête à la commission jurassienne des moyens d'enseignement, cette question étant de sa compétence.

M. le président Baumgartner donne ensuite quelques renseignements sur le travail qu'il a entrepris et bientôt achevé sur *l'histoire de la Société pédagogique jurassienne*. Cet exposé, très bien fait, intéressera tous les instituteurs et toutes les institutrices de notre petit pays. Espérons qu'ils resteront toujours fidèles à notre chère association, dans laquelle ils ont l'occasion, comme nulle part ailleurs, de resserrer les liens de l'amitié et de pratiquer une noble solidarité.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre de Jean, par F. Jean-Mairet. *Art et Science. Editions et librairie. Lausanne.*

Sous ce titre vient de paraître un joli volume d'environ 300 pages, et qui a pour auteur un débutant dans les lettres romandes, fils d'un instituteur primaire vaudois. Ce fait a déjà de quoi intéresser le corps enseignant. Le cadre où se déroule l'histoire de Jean est un coin un peu ignoré du pays vaudois, un coin tout champêtre, à l'écart des grandes routes. Ceux qui connaissent le milieu où Jean a grandi, ne s'y tromperont pas. Qu'ils lisent la charmante description du « hameau » par laquelle s'ouvre le volume. Ce hameau, c'est quelque part, non loin de la « petite ville », dépeinte plus loin en deux ou trois pages savoureuses.

Les divers récits dont se compose le *Livre de Jean*, c'est dans sa trame légère et diaphane, reliée par un fil tenu, l'histoire de l'enfance et de l'adolescence de l'auteur. L'imagination y a sa large part, mais à n'en pas douter, ce sont là des souvenirs de sa vie d'enfant et d'écolier dans le hameau natal, puis on le suit au Collège à Lausanne. « Le pistolet », — « La couronne » sont des farces de collégien, racontées avec un brio et une maîtrise incontestables. « Georgette », « c'est la première amourette de gosse », quelque chose de très naïf et de très doux, dit l'auteur. La description de Sauvabelin, de Vidy, fera les délices des Lausannois. On assiste ensuite à la « réception » à l'église d'Ouchy. Le collégien a seize ans, il s'émancipe décidément. Le voilà gymnasiens, puis étudiant.

Voici les vacances au foyer familial ; on assiste au retour de l'enfant, à son départ. Rien de bien particulier dans cette histoire, rien de saillant, et pourtant on lit cela avec un intérêt soutenu ; c'est conté avec un talent réel en des pages charmantes de naturel et de sincérité ; c'est limpide, vivant, sans longueurs. L'auteur fait preuve d'un don d'observation remarquable, d'une psychologie pénétrante. Pourtant il y a quelques réserves à faire. Si la forme révèle un tempérament plein de promesses, certaines expressions un peu risquées, quelques situations et détails du récit détonnent par endroits. Il manque quelque chose au *Livre de Jean*, c'est un idéal plus élevé, une conception moins désinvolte de la vie et du devoir. Lisez par exemple « Réception » et « Noël ». Jean affecte un scepticisme attristant, un détachement, voire du dédain pour des choses respectables et sacrées. Mais il faut faire crédit au jeune écrivain ; quand il aura fait une réelle expérience de la vie, il reviendra sûrement à un idéal plus haut, et, alors il nous donnera des œuvres qu'on pourra admirer sans réserves. Le talent de M. Jean-Mairet et de précieuses qualités littéraires nous permettent d'attendre cela de lui.

H. G.

PARTIE PRATIQUE

GEOGRAPHIE LOCALE (Suite.)

Les environs de mon village. — I. La forêt.

A l'est de mon village, à cinq cents mètres environ, s'élève une jolie *colline*. Elle est couverte en partie par une magnifique forêt de *sapins*, qui donne à notre village un cadre de *verdure* et de *beauté*.

Nous pénétrons dans la forêt par un *chemin* montant et très *rocailleux*; nous y entrons également par plusieurs *sentiers* très étroits. Le chemin est utilisé surtout par les *bûcherons*, tandis que les *promeneurs* choisissent plutôt les petits sentiers.

Le sol de notre belle forêt est tapissé de *lierre* et de *mousse*. Il porte des milliers de plantes de *sapin* de *grosseur* et de *hauteur* différentes. Ces arbres abritent dans leurs branches des quantités d'*oiseaux*, qui égayent nos bois par leurs joyeuses chansons. On entend aussi, dans la forêt, le murmure de plusieurs *ruisseaux*.

La forêt est, pour les habitants de mon village, une source de *plaisirs* et de *profits*. En été et en automne, nous y faisons de belles *promenades*. Nous recueillons alors des *fraises*, des *framboises*, des *myrtilles*, des *mûres*, des *noisettes* et des *champignons*. Notre forêt fournit aussi du *bois de chauffage* et de *construction* en abondance.

DICTÉE : A l'est de notre village, au-dessus de la colline, se trouve une belle forêt de sapins. On y pénètre par un chemin rocailleux et par plusieurs sentiers. Cette forêt nous fournit une quantité de petits fruits, des noisettes et des champignons. Pendant l'hiver, les bûcherons du village en retirent du bois de chauffage et de construction. J'aime à me promener à l'ombre de notre superbe forêt.

II. La rivière.

1. La limite sud-est du territoire de notre commune est formée par une jolie *rivière*. Elle prend sa *source* à quelques kilomètres de notre localité et s'approche peu à peu de nous en *serpentant* paresseusement à travers des bois et des prairies.

La rivière fait un large *contour* et pénètre bientôt dans la forêt. Là, elle coule au fond d'un joli *vallon*, dont les *pentes* sont boisées. Elle passe sous plusieurs *ponts de pierres* ou de *bois*. Quelques-uns de ces ponts sont établis solidement, de façon à durer de longues années; des voitures lourdement chargées peuvent les *traverser sans les ébranler*. D'autres sont formés de simples troncs d'arbres recouverts de planches; ils permettent aux promeneurs et aux bûcherons, visiteurs habituels de la forêt, de *franchir* la rivière sans trop de *difficultés*.

2. A sa sortie de la forêt, la rivière porte sur ses bords un *antique moulin*. Une partie des eaux sont détournées de leur *cours* naturel et pénètrent dans un *canal* qui les conduit sur une large *roue*. Ainsi la petite rivière, avant de nous quitter, accomplit pour nous une œuvre utile : elle moult le blé qui nous donnera du pain.

Jolie petite rivière qui avoisines mon village, je t'aime. Maintes fois, en été, je je me suis *baigné* dans tes eaux claires et paisibles. Très souvent, je me suis promené sur tes bords ombragés, et j'ai suivi des yeux tes *ondes* légères qui s'en vont, bien loin, vers le nord, se perdre dans un cours d'eau plus puissant que toi.

DICTÉES : 1. A la limite sud-est du territoire de notre village coule une petite rivière. Elle traverse d'abord des champs et des prairies, puis elle entre dans la forêt où elle forme un joli vallon aux pentes boisées. On peut traverser la rivière sur de solides ponts de pierres. On peut également la franchir à l'aide de légers ponts de bois.

2. La rivière reçoit les eaux d'une quantité de ruisseaux plus petits. Ses ondes sont claires et paisibles. Ses bords sont ombragés et charmants. Avant de quitter notre sol, la rivière fait tourner les roues du moulin. Ainsi, elle est pour nous agréable et utile, la jolie rivière.

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

C. ALLAZ-ALLAZ

RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Ma poupée.

SOMMAIRE : Qui m'a donné ma poupée ? — Description de la poupée. — Je joue avec ma poupée, puis je la mets dormir.

SUJET TRAITÉ : Bonhomme Noël m'a apporté une jolie poupée. Elle a de grands yeux bleus et de beaux cheveux blonds qui retombent en boucles sur ses épaules. Elle est habillée d'une petite robe rose qui lui va à ravir. En dessous, elle porte un jupon bordé de dentelle. Aux pieds, elle a de mignons souliers à boucles d'argent et, dans ses cheveux, un gentil nœud en soie de couleur bleue. Je joue à la maman avec ma poupée. Le jeu terminé, je la mets dormir dans sa bercelounette.

Degré supérieur.

On fait « boucherie ».

SUJET TRAITÉ : C'était grande fête dans notre famille la semaine dernière ; mon frère, au service militaire depuis quatre mois, nous avait annoncé son retour ; à cette occasion, on a tué le porc.

J'étais à la maison quand le tueur est venu. L'opération n'a pas été longue : quelques cris et ce fut tout. Ensuite, on lava, on racla la peau de la bête, puis on l'ouvrit pour le dépecage. On sépara les parties qui devaient être utilisées tout de suite, les boyaux, la graisse, le foie, les rognons, tout ce qui constitue les tripes ; puis on fit des morceaux de diverses grosseurs et de toutes formes avec la viande. Maman fondit la graisse qu'elle versa dans de grands pots en grès pour la conserver ; les boyaux furent nettoyés afin de les utiliser pour les saucisses ; le sang fut réservé pour les boudins ; mais ce à quoi maman veilla avec le plus de sollicitude, ce fut la salaison.

Le saloir avait été préparé minutieusement ; on mit une forte couche de sel dans le fond et on plaça un à un les morceaux de viande imprégnés de sel sur

toutes les faces. Après la couche de lard, une couche de sel additionnée d'épices, et ainsi de suite. On termina par un lit de sel et on couvrit soigneusement.

Grâce à ces précautions, le lard se conservera et constituera une grande ressource pour notre nourriture.

A. PIERRE ET A. MINET.

Lettre de remerciements.

SOMMAIRE : Après avoir tué le porc gras, on a envoyé de la saucisse et d'autres produits de la boucherie, à un fils absent. Celui-ci répond pour remercier ses bons parents. Ecrivez cette lettre.

SUJET TRAITÉ :

Zurich, le 5 février 1916.

Mes chers parents,

Le bon paquet, ... préparé avec tant de sollicitude par vous tous ! Quelle joie pour moi de recevoir cette part de saucisse ! Devinant déjà ce que contenait votre envoi, c'est fébrilement que j'ai enlevé ficelle et papier. Merci énormément ; vous ne pouviez certainement me faire un plus grand plaisir que celui-là ! J'ai remis immédiatement la saucisse à Mme Kramer ; le lendemain, à dîner, chacun s'en est régale. Quant aux *atriaux*, j'en fais mon affaire !!

Tout songeur, je me suis remémoré les *jours de boucherie* de mon enfance, plus spécialement ceux de ces dernières années. Vous rappelez-vous mon impatience à aller demander congé, pour ce jour bienheureux, auprès de M. le président de la Commission scolaire ? Charmants souvenirs ! Les larmes m'en viennent aux yeux. J'aimais particulièrement *faire la saucisse* ; cela m'amusait au plus haut point. Et je tournais, je tournais, sans jamais me lasser.

Vous me dites être tous en bonne santé. Tant mieux ! Votre bonheur est le mien aussi, mes chers. Toujours parfaitement bien, et très heureux de travailler de mon mieux la langue allemande, je vous remercie pour tout ce que vous faites pour moi.

Saluez bien, de ma part, grand'mère, les cousins, enfin tous ceux que nous aimons.

Adieu, mes bien chers parents ; mes meilleurs baisers.

PAUL.

P.S. — En fait d'argent, je n'ai absolument besoin de rien pour le moment, je vous assure.

L.-A. ROCHAT.

GRAMMAIRE — Deuxième année du degré supérieur.

Emploi de quelque.

Exe. p. 22 : J'ai rencontré **quelques** personnes sur mon chemin.

Les soldats ont pris **quelques** canons à l'ennemi.

Je vous remercie des **quelques** renseignements que vous m'avez donnés.

(Faire trouver la règle). — Quand **quelque** détermine un nom, il est adjectif indéfini et, par conséquent, variable.

Exemples : **Quelque** puissants que soient vos ennemis, ils n'oseront rien tenter contre vous.

Souvenez-vous de votre origine, **quelque** grands que vous soyez.

Quelque éclairés que nous soyons, ne faisons pas un vain étalage de notre science.

(Faire trouver la règle). — *Quelque* est adverbe, et comme tel invariable, quand il modifie un adjectif ou un participe. Il a, dans ce cas, le sens de *si*.

Exemples: Il y a **quelque** vingt ans que nous avons le tramway dans notre village.

Jules César est né **quelque** cent ans avant Jésus-Christ.

(Faire trouver la règle). — *Quelque* est adverbe et, par conséquent, invariable quand il est suivi d'un nom de nombre. Il a, dans ce cas, le sens d'*environ*, *à peu près*.

Il ne faut pas confondre *quelque* adjectif ou adverbe avec la locution *quel que* qui s'écrit en deux mots et est toujours suivie d'un verbe au subjonctif.

Exemples: **Quel que** soit votre bonheur, souvenez-vous de sa fragilité !

Quels que soient vos torts, avouez-les franchement.

Quelle que soit votre fortune, restez modestes.

Quelles qu'aient été vos infortunes, croyez en l'avenir.

Dans ces quatre exemples, *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte.

Application : J'ai ramassé quelques glands sous ce chêne. Sommes-nous sûrs de pouvoir compter sur quelques amis. Il y a quelque quinze ans que j'habite la campagne. En certaines circonstances, il est habile de montrer quelque esprit. Wasco de Gama doubla le Cap de Bonne-Espérance il y a quelque quatre cent vingt ans. Quelles que soient vos liaisons, tenez-vous sur la réserve. L'immense armée de Xerxès fut arrêtée aux Thermopyles par quelques centaines de Spartiates. Un honnête homme honore son rang quel qu'il soit. J'ai choisi quelques Voltaires dans votre bibliothèque, Sachez modérer vos désirs quelle que soit votre ambition. Qui sait si dans quelques milliers d'années les mers et les continents n'auront pas changé de place ? Quelles que soient vos vertus, quels que soient vos talents, vous n'échapperez pas à l'envie ! Les honneurs sont toujours recherchés quelque vains qu'ils paraissent. Dans quelque cent ans, l'homme voyagera sans doute au fond des mers. Fais ce que tu dois quelle que soit l'opinion du monde. Quelles que soient les richesses des rois, ils sont souvent bien malheureux. Que de gens ont dû leur réputation d'homme d'esprit à quelques bons mots adroitement placés. Quelque robustes et forts que soient les aigles, ils peuvent à peine enlever un chevreau.

L. RUCHET.

ORTHOGRAPHE

Degré supérieur.

La guerre et la Patrie aux yeux des femmes et des hommes.

Ce mot *Guerre* ne suscite pas dans les esprits les mêmes images. Les hommes voient directement l'insulteur, l'Ennemi. Toute leur énergie se tend pour l'attaque et la riposte, et ils sont sans tristesse, parce qu'ils ont la certitude d'accomplir leur fonction. Dans la guerre, les femmes voient l'envers de la guerre. Depuis des millénaires, les hommes s'égorgent pour des causes justes ou injustes ; mais ces causes dépendent d'eux seuls, et jamais la menace de mort n'est venue de celles qui soignent les blessés et refont les générations. Tandis que s'éploient les drapeaux et que les trompettes retentissent, les femmes, ayant donné à la Patrie la chair de leur chair, ne se plaignent pas ; mais il n'en est pas une qui

ne pense aux soldats abandonnés dans les sillons, à ceux qui agonisent sur un grabat d'hôpital, aux villages incendiés, aux orphelins errants, et à toutes les mères, de toutes les nations, qui ont nourri, soigné, élevé pendant vingt ans les beaux jeunes hommes promis à la mort. La Patrie des femmes, c'est d'abord le foyer, l'époux, les enfants, puis l'église, les doux paysages, les traditions de famille, les tombeaux des morts. La Patrie des hommes, c'est tout cela, mais c'est aussi le champ labouré, l'atelier, l'usine, le laboratoire, la bibliothèque, le régiment.

La Patrie des femmes est toute d'amour : c'est celle qu'on défend. La Patrie des hommes est d'amour et d'action tout ensemble : c'est celle qui lutte.

MARCELLE TINAYRE.

NOTES : *Susciter*, faire naître, provoquer, donner lieu à ; *riposte*, attaque immédiate après avoir paré ; *employé*, étendu ; *millénaire*, qui contient mille (dix siècles, mille ans), depuis très longtemps.

Exercice : permutation à l'imparfait de l'indicatif.

L.-A. ROCHAT.

Classes primaires supérieures

Le plus difficile courage.

J'ai vu, aujourd'hui, le plus difficile courage.

Imaginez, dans un étang de boue visqueuse et noirâtre, des hommes couchés face à terre ; avec une lenteur infinie, des gestes précis, mais lourds, ils avancent sous une rafale terrifiante ; ils vont là-bas, à quelques mètres seulement ; mais, entre leur but et eux, la mort passe à chaque millième de secondes. Presque au ras du sol, il semble qu'un vent de tempête souffle : par salves, les balles se précipitent au hasard vers leur œuvre mortelle ; elles ont un siflement doux et aigu à la fois qui paraît comme une plainte ; un mouvement imprudent, un geste maladroit, une tête levée, et ce sera la fin ; j'entendrai un gémissement sourd, un corps restera inerte... et nous continuerons. Car, ces quelques mètres, il faut les franchir ; ceux des nôtres qui, là-bas, luttent depuis deux jours contre le froid, la pluie et l'homme, nous attendent, ont droit au repos, à l'insouciance, au sommeil dans la tranchée protectrice.

« Attention, les gars ! ne vous cognez pas au plafond ! »

Cet ordre, hurlé sous la mitraille, est encore plein de gaieté ; mon caporal n'estime pas qu'il soit temps de philosopher, mais d'un seul mot il a défini l'impression que je ressentais : oui, c'est bien un plafond sinistre et mouvant, animé d'une vie affreuse, qui passe au-dessus de nos têtes, si près, si près que l'on pense le voir. Entre la terre et lui, il y a juste place pour un homme affalé. Comme pour ajouter encore à la grandeur tragique de ce moment, la voix du canon, maintenant, enflé, souveraine ; le 75, autoritaire, précipite ses coups, l'artillerie lourde gronde, les mitrailleuses jacassent ; par quel miracle reconnaît-on leurs éclats en ce concert infernal, que complique encore l'explosion des obus et des marmites ? Le déchaînement est tel qu'on ne conçoit plus que le silence puisse exister et qu'il reviendra un jour ; il semble que l'on vive en un monde inconnu, un monde de bruit éternel.

Or, ces hommes perdus en ce chaos, ces êtres minuscules au milieu de la plaine

immense, sur qui l'ouragan de fer et de feu roule sans trêve, ne peuvent rien faire, rien ; bondir, la baïonnette au poing, dans une poussée de rage héroïque, c'est mourir ; ouvrir le feu sur l'ennemi invisible, c'est se découvrir et donc mourir encore. Non, il n'y a rien à faire qu'à se laisser aller dans l'orage, comme un fétu dans le vent, subir la pluie de mitraille et s'émerveiller que la Camarde vous laisse là. — (Impressions d'un combattant dans le *Petit Parisien*.)

VOCABULAIRE : *rafale*, coup de vent subit ; ici, averse, tempête de balles et de mitraille ; *ras du sol*, au niveau, tout près de la terre ; *salve*, coups de canon ou de fusil tirés ensemble ; *par salve*, en grande quantité ; *ceux des nôtres*, nos camarades ; *gars*, garçons, camarades ; *se cogner*, se heurter ; *gaieté*, peut aussi s'écrire *gaîté* ; *philosopher*, raisonner, discuter ; *le 75*, canon de campagne français de 75 mm. de calibre ; *marmite*, projectile de gros canons allemands ; *chaos*, extrême confusion ; *la Camarde*, la mort.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

Prix de revient et bénéfice.

La Société des *Vins sans alcool*, d'Apples, vous demande de calculer le prix de revient :

a) d'une bouteille vide,
b) de stérilisation d'une bouteille,
c) d'une bouteille pleine
et d) le bénéfice % réalisé par la vente à fr. 0,55 la bouteille, verre compris, sachant que la manutention et les frais de représentation lui coûtent fr. 0,10 la bouteille.

En 1914, il a été acheté 5 1/2 tonnes de fruits au prix moyen de 8 centimes le kg. ; le broyage et le pressurage coûtent fr. 1,70 par q. de fruits.

4220 bouteilles vides ont coûté, achat et port fr. 513, le port représentant le 14 % de l'achat.

Il a été stérilisé au total 6900 bouteilles, dont 3900 pour la société et 3000 pour des particuliers. Cette stérilisation a demandé 540 heures de travail à fr. 0,55 l'heure. Les frais généraux, houille, éclairage, administration reviennent au 25 % de la main-d'œuvre, le loyer au 25 % du prix d'achat des bouteilles vides, et l'amortissement des machines à fr. 120, soit le 15 % de leur prix d'achat.

La société a demandé, pour les 3000 bouteilles traitées pour des particuliers, fr. 0,12 par bouteille, prix du bouchon, 2 centimes, compris.

Les étiquettes pour les 3900 bouteilles que la société a fabriquées pour elle, ont coûté fr. 5 le %.

L'intérêt du capital emprunté, soit le 50 % des dépenses pour achat de machines, fruits, (achat, broyage et pressurage), bouteilles (achat et port) et main-d'œuvre pour stérilisation doit être compté au 6 % l'an, pour 2 mois.

a) Prix de revient d'une bouteille vide.

4220 bouteilles vides ont coûté, achat et transport, fr. 513.

Une bouteille vide revient à fr. 513 : 4220 = fr. 0.1215.

b) Prix de revient de stérilisation d'une bouteille.

	Fr. C.
540 heures à fr. 0,55 l'heure	297,—
Frais généraux 25 % de fr. 297	74,25
Loyer 25 % de fr. 450 (achat de bouteilles)	112,50
Amortissement des machines	120,—
Intérêts, pour 2 mois, de 50 % de fr. 2143,50 à 6 %	<u>10,75</u>

Prix de revient de 6900 bouteilles fr. 614,50

Prix de revient de 1 bouteille fr. 614,50 : 6900 = fr. 0,089

c) Prix de revient d'une bouteille pleine.

	Fr. C.
<i>Fruits</i> : Achat 5 1/2 t. à fr. 0,08 le kg.	440,—
Broyage et pressurage 55 q. à fr. 1,70 le q.	93,50
3900 bouchons à fr. 2 %	78,—
3900 étiquettes à fr. 5 %	19,50
Frais de stérilisation, 3900 bouteilles à fr. 0,089	347,10
Valeur de 3900 bouteilles à fr. 0,1215	<u>473,85</u>

Prix de revient de 3900 bouteilles pleines fr. 1451,95

Prix de revient de 1 bouteille fr. 1451,95 : 3900 = fr. 0,37

d) Bénéfice % réalisé.

Prix de vente d'une bouteille	fr. 0,55
Prix de revient d'une bouteille fr. 0,37 + fr. 0,10 pour commissions et divers	<u>fr. 0,47</u>
Bénéfice sur 1 bouteille	fr. 0,08
Le bénéfice est de fr. 0,08 sur fr. 0,47 ou du 17 %	M. DELACUISINE.

A L'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE

Quand ces lignes paraîtront dans l'*Educateur*, nos cours toucheront à leur fin. Le moment est donc venu de jeter un coup d'œil en arrière et de voir dans quelle mesure le but a été atteint.

Donner aux futurs citoyens une culture civique plus forte, un sentiment plus profond de leur responsabilité, telle a été au début de l'hiver la préoccupation de notre autorité supérieure. Si la jeunesse universitaire ne cesse point d'être l'objet de la sollicitude de notre Département de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Chuard a voulu aussi une action plus accentuée sur l'ensemble de la génération qui aura demain la charge des destinées du pays. Et les instiuteurs l'ont suivi avec conviction, pour réaliser les vues qu'il a si clairement exposées dans sa belle conférence de novembre et dans les directions données au personnel enseignant. Il y avait d'ailleurs une intime communauté de sentiment entre les fonctionnaires et leur chef hiérarchique.

Dans les années qui ont précédé la guerre on pouvait constater, sans qu'il fût possible d'y porter remède, un certain détachement des jeunes pour les questions nationales. Nés et élevés dans une période de prospérité — et peut-être aussi d'égocisme — ils étaient plutôt attirés vers ces jouissances que les adultes eux-mêmes considéraient de plus en plus comme le but essentiel de l'existence.

Les heures graves sont venues, quand on ne s'y attendait plus guère, bouleversant toutes nos habitudes, modifiant subitement nos opinions les plus arrêtées. Ce qu'on avait cru acquis pour toujours était remis en question ; l'existence même de nos foyers était menacée, et la Patrie, qui semblait un simple rouage de la vie mondiale, nous est apparue comme une chose précieuse dont nous avions eu le tort de nous trop désintéresser. Cantons, communes, familles et individus se sont sentis solidaires devant l'abîme où tous risquaient de s'effondrer. D'un seul coup, la vie reprenait son sens vrai ; la Patrie reprenait la solennelle grandeur que lui donnèrent les efforts soutenus des générations passées.

Le moment était particulièrement propice à l'action qui a été entreprise auprès de la jeunesse vaudoise. Un esprit nouveau a pénétré l'école complémentaire, et, sans vouloir trop demander à une institution aussi modeste, nous avons la conviction que l'œuvre de cet hiver n'a pas été vaine. Nos futurs concitoyens auront une conception plus nette du rôle qu'ils auront à jouer dans cette association nécessaire qu'est la Patrie ; ils auront mieux compris les luttes des siècles passés pour la conquête des libertés et des droits dont ils jouiront, dont ils bénéficient déjà.

C'est pour illustrer ces faits, et faciliter ainsi la tâche des maîtres, que le Département a organisé à *Vuarrens*, à *L'Isle* et au *Sépey* une conférence avec projections lumineuses sur la *bataille de Morgarten*, par M. le professeur de Beaumont. A *Vuarrens*, on a pu admirer l'ordre dans lequel sont arrivés et repartis les contingents de tous les villages environnants. Il en a été de même ailleurs, très probablement ; mais nous ne possédons aucun renseignement sur les autres réunions.

Sans doute, ces conférences ont été trop rares pour qu'elles pèsent lourd sur le résultat final ; elles ont néanmoins apporté à l'enseignement ordinaire une variante qui a bien son prix. Et puis nos Confédérés ne diront pas que les hauts faits de leurs aïeux directs nous laissent indifférents : malgré notre mentalité welsche, nous vibrons en Suisses.

Nous n'avons rien dit jusqu'ici des autres disciplines du programme : *lecture, composition, arithmétique*. Ce n'est pas que nous en méconnaissions l'importance ; nous pensons au contraire qu'il serait dangereux de les trop sacrifier à la culture civique proprement dite, parce que ce serait s'exposer à une réaction plus ou moins prochaine. Pour que l'œuvre soit durable, il faut qu'elle soit équilibrée. De très bons maîtres pensent que la lecture et le calcul sont réduits à leur légitime, comme on dit en droit successoral, et qu'il ne serait pas bon de diminuer davantage leur part dans l'horaire des cours. Je crois qu'ils ont raison ; mais je sais, d'autre part, que leur vœu sera entendu. Nos élèves ne sont pas tous des aigles ; beaucoup de notions élémentaires et indispensables leur ont échappé dans l'enseignement scolaire : il est donc tout indiqué de les présenter à nouveau à leur intelligence plus mûrie.

Former de bons citoyens, des citoyens aussi éclairés que possible, des citoyens dignes d'une démocratie de plus en plus large, voilà le but idéal auquel se sont attachés le Département et les instituteurs.

Et, encore une fois, nous croyons que l'effort n'a pas été vain. Et VISINAND.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

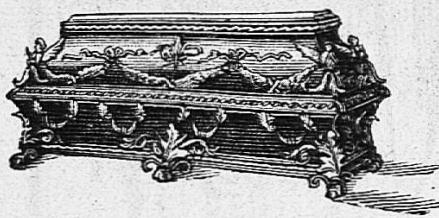
700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Téléphones permanents Chaucrau, 3



FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 % au comptant.

10 %

Escompte
au comptant
à MM. les Institrs
de la

S. P. V. - MODÈLE -

VÊTEMENTS
CIVILS
& UNIFORMES
OFFICIERS

DRAPERIE
POUR
COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants

MAISON

MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE



NICOL

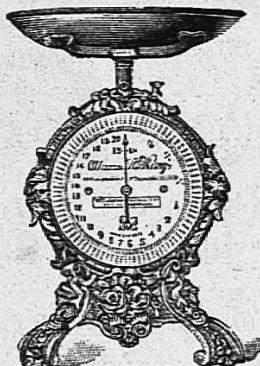
AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II, 125, en utilisant le formulaire en carté dans le N° 2, le montant de leur abonnement pour 1916. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1916.

Le Gérant : J CORDEY

MAX SCHMIDT & C^{ie}



25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie, Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

♪ A. BREELAZ ♪

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ♪ Nouveautés ♪ Draperies

Tabliers

Jupons

Trousseaux ♪ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

○ ○ PARIS, 28, rue de Bondy ○ ○

Comédies

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

monologues

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue , comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village , pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge , saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant , scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* Notre jour , saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule , fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux , vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu , vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu , vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano , comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre , monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage ,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage , monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange , monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa , monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent , monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassoulade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^e ANNEE. — N^o 6

LAUSANNE — 12 février 1916.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR. ET. ECOLE. REUFS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



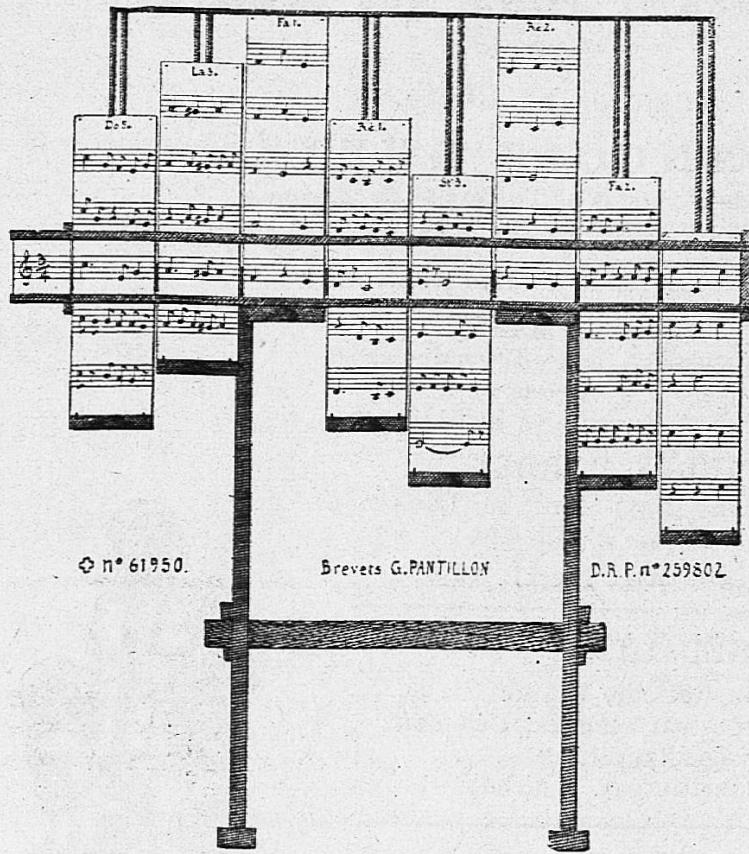
SOLFIATEUR

PANTILLON

Exposition BERNE 1914

MÉDAILLE D'ARGENT

La plus haute récompense attribuée
à l'enseignement musical.



Grand solfiateur (Modèles A. E. I.) pour les écoles,

Fr. 100.— 105.— 125.—

Petit solfiateur portatif (Modèles B. C. D. G. F.)

Fr. 3.50 4.— 4.40 5.80 4.40

La lecture à 1^{re} vue ne peut s'apprendre qu'en faisant des exercices de lecture à 1^{re} vue. — Pour surmonter chaque difficulté d'intonation et de rythme, il faut un grand nombre d'exercices de lecture à vue qu'aucun manuel ne peut contenir. Le Solfiateur Pantillon fournit des milliers d'exercices pour l'étude de chaque notion et, par conséquent, il simplifie considérablement l'étude du solfège.

Nouveauté : *G. Pantillon, Solfège pratique.* — Combinaison du solfiateur et du manuel de solfège. C'est l'ouvrage scolaire idéal parce qu'il est le meilleur marché et le plus riche en matériel d'étude.

Demandez le prix-courant à :

Foëtisch, Frères S. A., Lausanne
ou à **Solfiateur Pantillon S. A., La Chaux-de-Fonds.**

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II, 125, en utilisant le formulaire encarté dans le N° 2, le montant de leur abonnement pour 1916. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne plus verser après le 22 février au compte de chèques postaux le montant de l'abonnement.

Le Gérant: J CORDEY

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot**, E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mme **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biel.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Meekli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvillier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey.
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Avis de la Gérance

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE} LAUSANNE

COURS DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

PAR
H. ROORDA VAN EYSINGA

III
MANUEL
DE GÉOMÉTRIE

THÉORIE ET PROBLÈMES

Un volume in-8, cartonné, fr. 3.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. Premières notions.

CHAPITRE PREMIER. L'abstraction. — Figures géométriques.

CHAPITRE II. Définitions. — Théorèmes. — Démonstrations.

CHAPITRE III. Mesure des angles et des arcs. — Rotation d'un plan mobile glissant sur un plan fixe. — Symétrie par rapport à un point. — Droites parallèles.

CHAPITRE IV. Symétrie par rapport à une droite. — Le triangle isocèle. — Égalité des triangles. — Figures formées de droites et de cercles. — La tangente au cercle. — Angles inscrits dans un cercle.

CHAPITRE V. Le mouvement de translation rectiligne. — Aire des polygones. — Carré équivalent à la somme de deux carrés donnés. — Carré équivalent à un rectangle donné.

CHAPITRE VI. Rapports. — Segments proportionnels. — Figures semblables. — Homothétie. — Le nombre π . — Aire du cercle.

CHAPITRE VII. Le plan. — Intersections de droites et de plans. — L'angle dièdre. — Droites et plans perpendiculaires. — Droites et plans parallèles.

CHAPITRE VIII. Angles polyèdres. — Polyèdres. — Prismes, Pyramides. — Volumes.

CHAPITRE IX. Surfaces de révolution. — Le cylindre. — Le cône. — La sphère.